

Belmont, le 13 décembre 2016

Préavis No 02/2017
au Conseil communal

**I Plafond d'endettement et de cautionnement pour les années
2017-2021**
II Autorisation d'emprunter

**ANNULE ET REMPLACE LE DOCUMENT EN VOTRE
POSSESSION**

(modifications en jaune)

TABLE DES MATIERES

1.	Préambule.....	3
2.	Plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016, autorisation d'emprunter, préavis 10/2011 du 13.06.2011.	4
3.	Plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2017-2021, autorisation d'emprunter.....	6
3.1	Plan d'investissements 2017-2021	6
3.2	Vente de biens.....	7
3.3	Evolution de la population	7
3.4	Evolution des charges courantes.....	8
3.5	Evolution des recettes ordinaires.....	8
3.6	Emprunts et intérêts débiteurs	8
3.7	Evolution de la marge d'autofinancement	8
3.8	Analyses particulières	9
3.9	Recettes aléatoires	9
3.10	Impôt foncier	10
3.11	Plafond d'endettement	10
3.12	Plafond de cautionnement	10
4	Conclusion.....	11

Au Conseil communal de Belmont

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes, art. 143 LC, ainsi qu'au règlement sur la comptabilité des communes, art. 22a RCom, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le préavis sur le plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2017-2021 ainsi que la demande d'autorisation d'emprunter y relative.

1. Préambule

Le plan d'investissements fait apparaître les besoins de la commune en matière d'investissements et les met en relation avec ses possibilités financières prévisibles; il est soumis au Conseil communal pour qu'il en prenne acte.

Le plan d'investissements est une manifestation de volonté politique. Il ne saurait cependant avoir une structure absolument rigide; il faut que la Municipalité puisse apporter les réorientations nécessaires résultant des circonstances.

Ainsi, il ne lie formellement ni la Municipalité, ni le Conseil communal, en ce sens que la Municipalité, après avoir mesuré le degré d'urgence des projets, est tenue de demander les crédits par voie de préavis.

Le dernier plan d'investissement que nous vous avons présenté était annexé au préavis no 10/2011 intitulé « Plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016 ».

La loi sur les communes, en son article no 143, chiffre 1, dispose : « *Au début de chaque législature, les communes déterminent, dans le cadre de la politique des emprunts, un plafond d'endettement. Elles en informent le département en charge des relations avec les communes qui en prend acte* ».

Pour établir ses prévisions 2017-2021, la Municipalité part du principe que le taux d'imposition communal (69.5 points pour 2017) resterait inchangé durant la présente législature, excepté les bascules d'impôts entre le canton et les communes, fixées par le Grand Conseil vaudois. Les effets de la RIE III devraient se faire sentir dès la fin de la législature.

Le maintien ou non du taux d'imposition communal à 69.5, pour les années au-delà de 2017, sera présenté dans le futur arrêté d'imposition en automne 2017.

Art. 143 LC : Emprunts

1 Au début de chaque législature, les communes déterminent dans le cadre de la politique des emprunts un plafond d'endettement. Elles en informent le département en charge des relations avec les communes qui en prend acte.

2 Lorsque le plafond d'endettement est modifié en cours de législature, il fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Conseil d'Etat qui examine la situation financière de la commune.

3 Une décision d'interdiction d'augmenter le plafond d'endettement peut être prise par le Conseil d'Etat dans le cas où la nouvelle limite de plafond met en péril l'équilibre financier de la commune.

4 Le Conseil d'Etat fixe par règlement les modalités d'examen de la situation financière des communes.

5 Les cautionnements ou autres formes de garanties sont soumis aux mêmes règles d'application que les emprunts.

Art. 22a RCom : Réactualisation du plafond d'endettement

1 Toute demande de modification du plafond d'endettement d'une commune fait l'objet d'un examen approfondi de la situation financière de cette dernière par le Conseil d'Etat.

2 Dans son examen, celui-ci se fonde sur : le budget et les comptes annuels de la commune concernée, une planification financière.

3 La situation financière de la commune est analysée sur la base d'indicateurs et de ratios de gestion d'analyse financière validés par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

2. Plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016, autorisation d'emprunter, préavis 10/2011 du 13.06.2011.

C'était le premier préavis que la Municipalité vous a soumis, basé sur la projection de toute une législature. Il comprenait les paramètres suivants :

Paramètres	Suppositions préavis 10-2011	Situation au 31.12.2015	Constatations
Population	3650 habitants	3602 habitants	48 habitants de moins, à fin 2015, préavis 10-2011 = population à fin 2016
Investissements Investissements non prévus	Fr. 37'937'000.00	Fr. 24'394'000.00 <u>Fr. 2'698'000.00</u> Fr. 27'092'000.00	Fr. 10'845'000.- de moins *
Taux d'inflation annuel	1% / an	0% / an	L'indice a passé de 103 en décembre 2011 à 101 fin octobre 2016
Taux moyen des emprunts	3 %	2.15 %	Nouveaux emprunts effectués à des taux nettement plus bas que prévus
Valeur du point d'impôt par habitant	Fr. 46.00	Fr. 45.24	La prévision était correcte
Recettes aléatoires : - droit de mutation - gains immobiliers - successions et donations	Sans progression Sans progression Sans progression	Augmentation de 37.39 % sur 5 ans Diminution de 44.49% sur 5 ans Diminution de 67.99% en 5 ans	Fr. 460'485.80 ./ Fr. 294'549.15 ./ Fr. 54'877.50
Marge d'autofinancement (5 ans)	Fr. 18'395'000.00 (2011-2015)	Fr. 9'280'600.00	Fr. 9'114'400.00 de moins que prévu
Endettement net par habitant	Fr. 7'000.00	Fr. 7'186.00	La prévision était fixée sur 38 mios d'investissements.

* Le préavis sur le plafond d'endettement 2011-2016 faisait une projection jusqu'à fin 2016 et les constatations se font sur la base des comptes d'investissements arrêtés au 31 décembre 2015.

Les investissements de 13.5 millions non effectués peuvent être définis comme suit (non exhaustif) :

- Création d'appartements dans les sur-combles de l'Auberge : projet abandonné; Fr. 800'000.00.
- Réfection RC 773c : pas encore commencé; Fr. 3'610'000.00
- Réfection Burenz-Chaffeises : pas encore commencé; Fr. 2'300'000.00
- Création de trottoirs au ch. du Courtillet; Fr. 500'000.00. L'aménagement indispensable côté Est a été effectué par le biais du budget de fonctionnement (travaux liés à une construction privée).

- Création de places de parc au ch. de Rueyres; Fr. 600'000.00
- Réaménagement parking du Blessoney; Fr. 530'000.00. Report en lien avec les travaux autoroutiers.
- Achat de places de parc; Fr. 500'000.00
- Réfection des enrobés au ch. des Grands-Champs; Fr. 200'000.00
- Chemins Cita, Plan, Pralets : travaux S.I. + collecteurs; Fr. 1'310'000.00 -
- Route d'Arnier création places de parc + réfection; Fr. 414'000.00. Report en lien avec les travaux autoroutiers.
- Route du Signal mise en séparatif du tronçon intermédiaire; Fr. 685'000.00
- Terrain de sport Sentier de l'Epine; Fr. 1'000'000.00. Report en lien avec les travaux autoroutiers.

Les 2.7 millions d'investissements non prévus se présentent comme suit :

- Nouvelle ligne tl 49 aménagements routiers; Fr. 60'000.00
- Ch. des Ecaravez couvert à containers; Fr. 30'000.00
- Extension du collège 3^{ème} étape – travaux complémentaires; Fr. 1'340'000.00
- Refonte du site internet; Fr. 50'000.00
- Renouvellement du parc informatique; Fr. 50'000.00
- Festivités du 850^{ème} anniversaire de la commune; Fr. 95'000.00
- STAP modification de la gestion de l'alimentation d'eau; Fr. 72'000.00
- Etude pour l'aménagement de la place du village; Fr. 10'000.00
- Portail d'entrée Auteuil-Longchamp route du Burenos; Fr. 75'000.00
- Sécurisation du Flonzel; Fr. 37'000.00
- CVE Les Moussaillons – extension « ex Guignols »; Fr. 132'000.00
- Création cafétéria et bureau centre administratif; Fr. 92'000.00
- Investissements sur le réseau d'eau; Fr. 219'000.00
- Louche – Combe – mise en séparatif; Fr. 460'000.00

Pour l'établissement du plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2017-2021, les charges suivantes ont été analysées, à population constante :

- facture sociale : progression annuelle estimée à 5%, suite à l'entrée en vigueur en 2016 de la répartition 1/3 communes et 2/3 Etat de l'augmentation annuelle;
- transports : augmentation estimée à 7.9% par les TL pour la période 2017-2020, soit 2% par année;
- péréquation : la base de calcul prise en considération est 2016, fondée sur les comptes 2014. Nous ne prévoyons pas de hausse avant l'entrée en vigueur de la réforme RIE III. Reste réservée la moyenne de la valeur du point d'impôt de l'ensemble des communes. Si la valeur de notre point venait à progresser, nous serions concernés.
- enseignement : excepté l'augmentation du nombre d'élèves, les charges ne devraient pas évoluer;
- police : la participation aux frais de la police cantonale reste à 1.33 point d'impôts. Quant aux coûts de la Police intercommunale, une progression de 5% par année est à craindre, au vu de la poursuite du transfert de tâches du canton sur les polices communales;

- informatique : pas de baisse des coûts en perspective vu la mise en place de la virtualisation des postes de travail et la gestion électronique des documents;
- personnel communal : pas de besoins impératifs identifiés pour cette législature;
- structures préscolaires : offre actuelle en adéquation avec les besoins identifiés de notre population. Réserve de possibilité d'accueil de «20 grands» (de 30-36 mois jusqu' à l'entrée en scolarité);
- structures parascolaires : offre actuelle conforme avec le projet de loi modifiant la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) actuellement en discussion au Grand Conseil. Reste réservée une extension qui pourrait être décidée pour l'accueil du mercredi après-midi.

La Municipalité ne prévoit pas d'extension de l'offre pour cette législature, soit :

- 48 places UAPE « petits » sur deux sites
- 48 places UAPE « grands »
- 100 places Réfectoire (possibilité de doubler l'accueil de midi réservée)
- 30 places simultanées Bibliothèque scolaire ouverte aux enfants fréquentant le réfectoire et inscrits pour cette prestation.

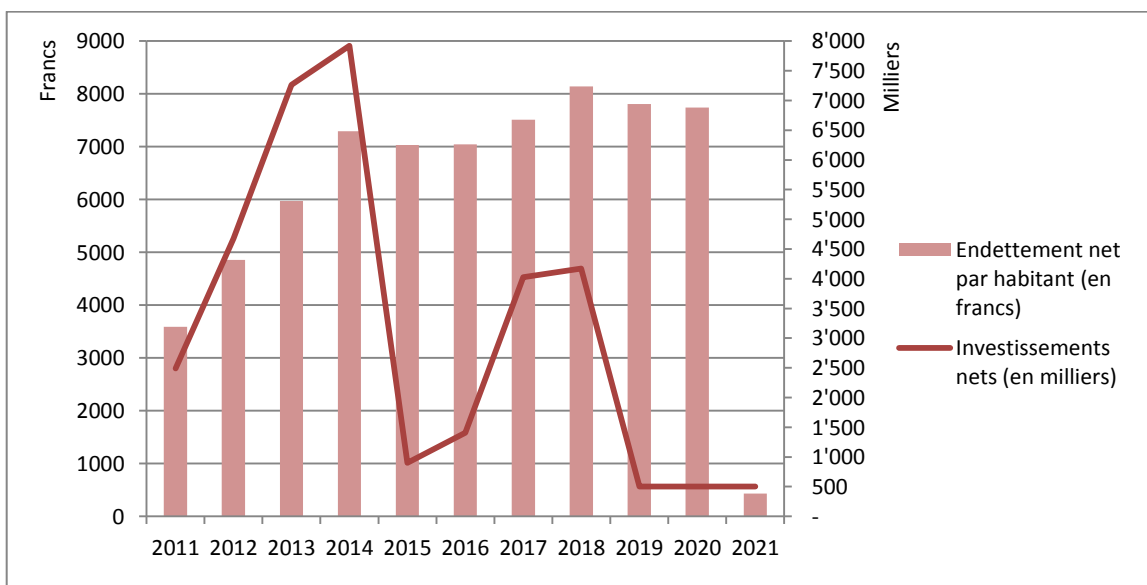
3. Plafond d'endettement et de cautionnement pour les années 2017-2021, autorisation d'emprunter

3.1 Plan d'investissements 2017-2021

Voir annexe no 1

Les chiffres mentionnés dans ce tableau n'ont pas fait l'objet d'études poussées et ne sont que le reflet d'estimations effectuées par la Municipalité.

Endettement net et investissement net par habitant 2011-2021



L'année de l'investissement peut être avancée ou retardée en fonction des mutations dans les priorités (voir aussi remarques dans préambule).

Les investissements suivants ont déjà fait l'objet de crédits accordés par voie de préavis (chiffres = soldes non engagés au 31.12.2016) :

2015

- Expertises et entretiens des ponts sur la Paudèze	Fr.	63'300.00	PA no 07/2015
- Sécurisation du Flonzel	Fr.	40'700.00	PA no 03/2015
- PGA crédit complémentaire	Fr.	123'000.00	PA no 02/2015
- Crédit étude requalification, assainissement et bruit, Monts-de-Lavaux, Burenos, Chaffeises Fr. 467'900.00 dont à déduire Burenos-Chaffeises (2022 et suivantes) Fr. 168'700.00			
		<u>Fr.</u>	<u>299'600.00</u> PA no 14/2015
Sous-total 2015	Fr.	526'600.00	

2016

- Assainissement secteur Louche-Combe	Fr.	504'200.00	PA no 02/2016
- Sécurisation du Flonzel	Fr.	460'700.00	PA no 08/2016
- Saint-Nicolas de Flüe – subvention travaux	Fr.	<u>291'000.00</u>	PA no 09/2016
Sous-total 2016	Fr.	1'255'900.00	

2017-2021

- Investissements selon plan
(déduit les montants 2015-2016)

Fr. 7'915'000.00

Total (besoin de liquidités 2017-2021)

Fr. 9'697'500.00

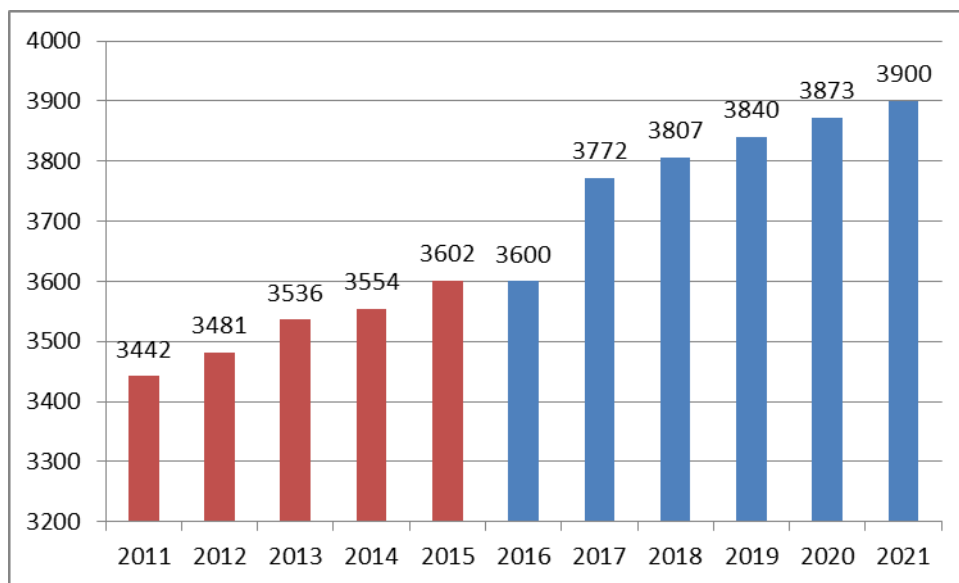
3.2 Vente de biens

Aucune vente n'est prévue durant la législature; sont réservées celles en lien avec les travaux autoroutiers.

Réserves latentes : l'entrée en force de la LAT bloque actuellement toute affectation de terrains en amont de l'autoroute. Biens immobiliers réalisables d'ici 2030 = aucun; dès 2030 = Zone Chatruffe ; au-delà de 2045 = Zones Biolettes / Bas-Monts.

3.3 Evolution de la population

L'évolution de la population est basée sur les constructions et les plans de quartiers en cours :



2016-2017 : budget

3.4 Evolution des charges courantes

Il est envisagé une inflation annuelle de 1 % pour les 5 ans à venir; font exception les charges décrites spécifiquement dans ce préavis.

3.5 Evolution des recettes ordinaires

Il est envisagé une amélioration annuelle de 1 % pour les 5 ans à venir, à population constante.

3.6 Emprunts et intérêts débiteurs

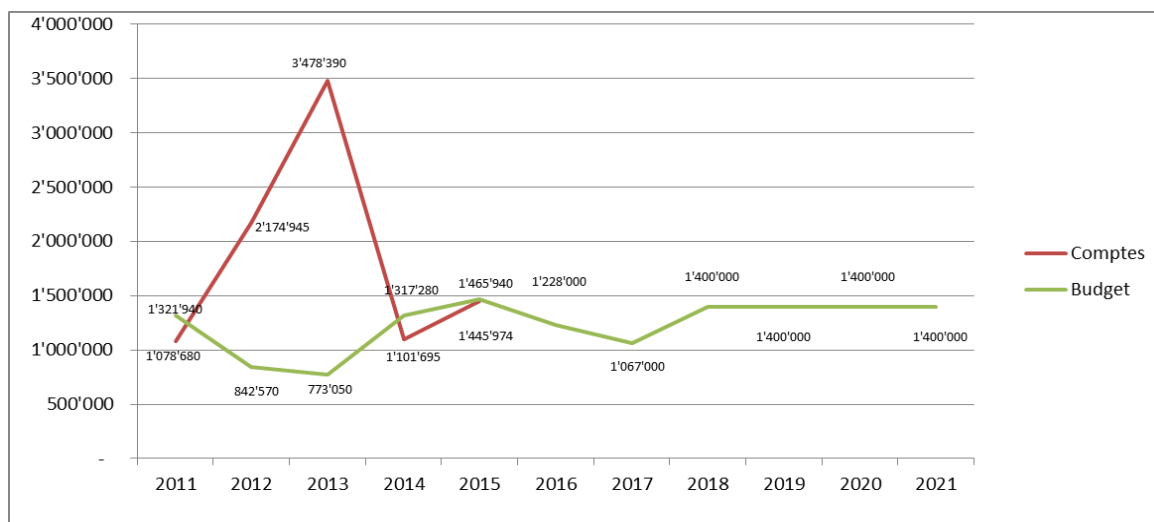
Des emprunts pour 30.5 millions ont une échéance au-delà de la présente législature (annexe 4), y compris les 6.5 millions autorisés par ce préavis.

L'échéance des autres emprunts contractés est bien répartie dans le temps : 1 million en 2017, 2,5 millions en 2018, 1.5 million en 2019, 3 millions en 2020 et 1 million en 2021. Actuellement, les taux sont toujours très favorables, nous pouvons emprunter à 1.5 % pour 10 ans. C'est ce taux qui est pris en compte dans nos calculs pour tous les nouveaux emprunts. Il est à mentionner que nous avons 2 emprunts qui sont amortis annuellement pour un montant de Fr. 175'000.00 pour l'emprunt CS de 7 mios (depuis 2013) et de Fr. 120'000.00 pour l'emprunt Postfinance de 6 mios (depuis 2014), ce qui diminue d'autant les charges d'intérêts de nos emprunts.

3.7 Evolution de la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement correspond à l'argent à disposition pour financer les investissements, après avoir réglé les dépenses de fonctionnement. Pour comparaison sur le plan familial, cela correspond à l'argent à disposition pour acheter des meubles ou une voiture après avoir réglé les dépenses courantes de loyer, nourriture et assurances, entre autres.

La projection pour la législature est faite à partir des comptes de l'exercice 2015 avec une marge d'autofinancement de Fr. 1'446'000.00 (Fr. 500'000.00 sourciers mixtes déduits). En utilisant les paramètres ci-dessus, nous estimons que nous aurons durant les cinq ans 2017 (selon budget), 2018 à 2021 (prévision) une marge d'autofinancement totale de 7.1 millions environ, soit une moyenne annuelle approchant les Fr. 1'400'000.00.



La baisse de la marge d'autofinancement n'est pas consécutive à un appauvrissement de nos contribuables, mais à la mise en œuvre de l'article 63a « Ecole à journée continue » de la Constitution vaudoise, approuvée à Belmont par 78.42% des électeurs ayant votés.

Selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), les communes sont compétentes pour autoriser et surveiller l'accueil familial et collectif de jour.

Nous détaillons ci-dessous le coût de ces structures sur 10 ans.

Evolution des charges pré et para-scolaires sur 10 ans, avec subventions de la FAJE, mais sans les aides au démarrage (OFAS)										
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	*2016	*2017
CVE	-	-	125'751	207'889	269'647	177'239	224'235	433'414	322'050	403'900
UAPE	33'559	43'282	81'790	74'754	5'675	9'972	116'015	186'024	130'850	223'850
Réfectoire	9'138	19'997	23'856	25'892	23'785	15'483	91'479	89'463	157'600	146'950
Maman de jour	4'357	9'922	9'263	10'401	18'065	24'100	42'777	61'765	66'500	65'600
Total	47'054	73'201	240'660	318'937	317'172	226'795	474'507	770'666	677'000	840'300
Nbre Habitants	3229	3293	3356	3356	3481	3481	3554	3602	3602	3772
Fr. /habitant	14.57	22.23	71.71	95.03	91.12	65.15	133.51	213.96	187.95	222.77
Nbre point impôt	0.36	0.49	1.56	2.22	2.13	1.30	2.78	4.73	3.76	4.86

* Budget

FAJE = Fondation pour l'accueil de jour des enfants

3.8 Analyses particulières

Des analyses particulières ont été faites sur les points suivants :

- **Les charges sociales (facture sociale et péréquation)** : la projection est basée sur le budget 2016, établi par l'administration cantonale, adaptée au nombre d'habitants supputé. Les calculs ne tiennent pas compte de la réforme de la péréquation accompagnant la RIE III prévue en 2019, dont les premiers effets se feront sentir dès 2020-2021.
En effet, les calculs des charges sociales étant basés sur les comptes 2014, ils ne reflètent plus la réalité. Dès lors, il n'a pas été tenu compte des éventuelles modifications découlant des futures négociations avec le canton, pour ce qui est de la péréquation.
Le total de la facture sociale et de la péréquation a passé de Fr. 1'200.00 par habitant en moyenne durant la dernière législature à presque Fr. 1'400.00 par habitant projeté pour 2016 et 2017 (= environ Fr. 700'000.00).
- **Les transports lausannois (tl)** : la projection est basée sur les budgets 2016 et 2017 suite à la mise en service de la ligne 49 et l'augmentation de l'offre des lignes existantes (47 et 67). Une augmentation de 2% par an est prise en compte dans le cadre de la simulation 2017-2021.
- **L'enseignement primaire et secondaire** : depuis la rentrée scolaire 2014, nous sommes sous le nouveau régime HarmoS qui a eu comme effet principal le rapatriement des élèves de 7^{ème} et 8^{ème} HarmoS (anciennement 5^{ème} et 6^{ème} primaires) sur le site de Belmont.
- **Les transports scolaires** : la projection, basée sur le même mode que l'enseignement primaire et secondaire, est une estimation complétée par le nombre d'élèves supposé.
- **La petite enfance** : la projection tient compte de tous les agrandissements effectués en 2015 et 2016.

3.9 Recettes aléatoires

Nous nous sommes basés sur les recettes budgétées pour 2016 et 2017 ainsi que sur les comptes 2015 pour ce qui est des droits de mutation, des gains immobiliers et impôt sur les successions.

3.10 Impôt foncier

Il a été adapté en fonction de l'augmentation du parc immobilier.

3.11 Plafond d'endettement

Les investissements prévisionnels 2017-2021, de 9.7 millions (annexe 1), sont supérieurs à la marge d'autofinancement totale prévue d'environ 7.1 millions (annexe 2), toutefois si l'on considère que les subventions cantonale et fédérale pour la RC 773c de Fr. 1'500'000.00 nous soient acquises et que les montants des « divers et imprévus » ne soient pas entièrement dépensés, notre marge d'autofinancement couvrirait nos investissements.

Pour faire face aux importants travaux de la RC 773c en 2017 et 2018, nous aurons besoin de liquidités, donc d'un financement complémentaire de 5 millions + 1.5 million de réserve (annexe 2). Malgré l'augmentation de la population, nous estimons que la dette nette par habitant, qui était de Fr. 7'035.00 au 31 décembre 2015, progressera pour atteindre un pic en 2018 de Fr. 8'100.00 et redescendre à Fr. 7'400.00 en 2021 (annexe 5).

- Passifs transitoires(annexe 3)	Fr. 1'500'000.00
- Emprunts contractés au 31.12.2016	Fr. 33'000'000.00
- Emprunts supplémentaires à contracter durant la législature	Fr. 5'000'000.00
- Montant sécuritaire convenu avec la commission des finances	Fr. 1'500'000.00
- Total	Fr. 41'000'000.00

3.12 Plafond de cautionnement

- La commune n'a aucun cautionnement simple ou solidaire.

Annexes :

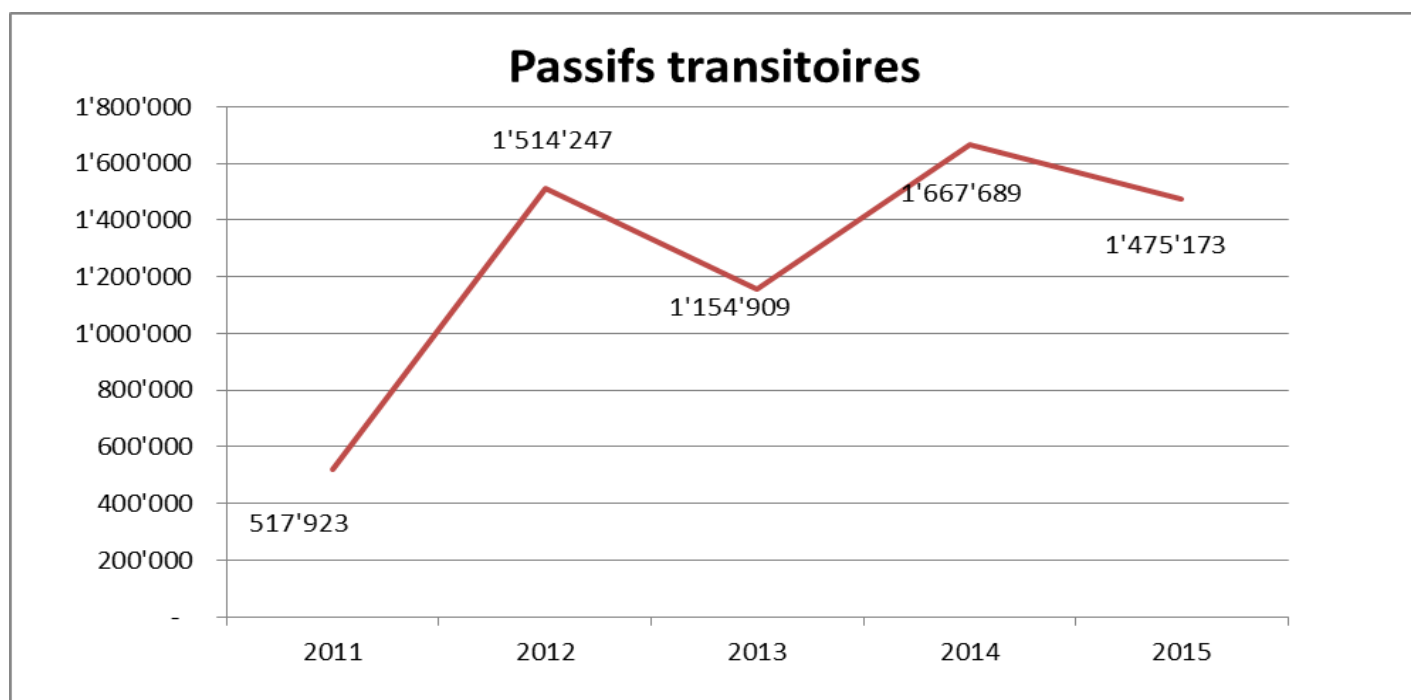
1) Plan des investissements 2017/2021 – besoin de liquidités

Nouvelle numérotation	Dicastère	Objet	No. Préavis	No. Cptes	Montant prévisionnel	Montant déjà engagé au 31.12.2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Suivantes
2.01	430	Ch. de la Cita, Pralets et Plan : Aménag. d'un trottoir franchissable, réfection de chaussée, réseau électrique, conduite EP, collecteurs séparatifs		9170.40	1'310'000	79'127						1'230'873
5.01	430	Réaménagement du parking du Blessoney		9170.54	530'000	19'370						510'630
7.01	430	Route du Burenos - Chaffeises - réfection complète de la voirie y.c. SI, assainissement bruit + collecteurs		9170.66	4'000'000	157'965						3'842'035
7.02	430	Route des Chaffeises - Réfection pont suite au rapport Synaxis (avec Pully)	07/15	9170.51	67'000	7'775						59'225
7.03	430	Chemin du Stand : réfection du pont suite au rapport du bureau Kung et Associés (rendu du rapport pour juillet 2009)	07/15	9170.51	-							
7.04	430	Ch. des Grands Champs : réfection des enrobés, bordures et planelles. Remise à neuf des regards			205'000							205'000
7.06	470	Aménagement hydroélectrique de la Paudèze		9170.82	465'000	11'753						453'247
13.01	811	Chemin du Pertuis : mise en séparatif du chemin du Pertuis			565'000							565'000
18.01	430	Route des Bas-Monts : réfection du pont suite rapport du bureau Kung et Associés (rendu du rapport pour juillet 2009)	07/15	9170.51								
20.01	430	Route d'Arnier : travaux routiers		9170.45	163'500	7'448						156'052
21.01	430	Carrefour Courtillet/Corbaz : changement conduite			200'000							200'000
22.01	430	Chemin de Rueyres : création de places de parking, collecteurs séparatifs et réfection de la chaussée			580'000							580'000
22.03	430	Ch. de la Mouette - mise en séparatif			2'000'000							2'000'000
25.01	450	Carrefour Sentier de l'Epine-Ch. de Chatruffe : aménagement d'une place pour déchets			155'000							155'000
25.02	440	Terrain de foot - Chatruffe		9170.71	1'000'000	1'890						998'110
25.03	440	Terrain multisport collège			500'000							500'000
25.04	440	Skate-parc			100'000							100'000
28.01	430	Route du Signal - tronçon intermédiaire : mise en séparatif du tronçon intermédiaire de la route du Signal, modification des trottoirs			685'000							685'000
30.01	430	Route des Monts-de-Lavaux : estacade - réfection du pont suite au rapport du bureau Synaxis, assainissement bruit	01/17	9170.77								
30.02	430	RC773 - Crédit pour travaux de réhabilitation de la RC 773c en traversée de localité	14/15 01/17	9170.77	6'430'000	259'054	2'500'000	3'670'946				
		<i>(dont déduit selon PA 01/17 charges Rte Burenos-Chaffeises (927'000.- / 168'712.- / 157'965.- = solde 600'334.-)</i>										
33.01	460	Ch. des Corbaz - Epine : mise en séparatif du réseau		9170.73	480'000	15'037						464'963
34.01	360	Bâtiments communaux : système de contrôle d'accès des bâtiments, vidéosurveillance, liaison par fibre optique		9170.63	150'000	43'165						106'835
38.01	811	Remplacement et bouclage en eau sous pression manquant sur la commune selon PDDE			900'000							900'000
40.01	811	Sentier du Ruty : eau sous pression à changer et éclairage du chemin			200'000							200'000
49.01	580	Eglise St-Nicolas de Flüe - assainissement	09/16	9170.93	291'000		291'000					
61.01	430	Route de la Louche : tronçon supérieur Sentier Eglise-Ch. de Villars (entrée)			200'000							200'000
61.02	460	Assainissement zone des Bas-Monts - prolongation du collecteur de concentration de la Paudèze			130'000							130'000
68.01	440	Place du Village		9170.83	1'000'000	8'802						991'198
78.01	460	Flonzel - sécurisation tronçon supérieur	03/15 08/16	9170.91	528'000	67'289	460'711					
79.01	460	Louche-Combes - mise en séparatif - assainissement	02/16	9170.92	985'000	480'790	504'210					
81.01	420	Crédit complémentaire PGA	2003-2014 02/15	9149.00	369'000	248'030	120'970					
87.01	432	Remplacement véhicule Lindner			150'000		150'000					
		Divers et imprévus			2'000'000			500'000	500'000	500'000	500'000	-
		Total			26'338'500	1'407'495	4'026'891	4'170'946	500'000	500'000	500'000	15'233'168

2) Evolution des liquidités

Tableau prévisionnel d'évolution des liquidités 2017-2021						
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Solde au premier janvier	824'750.00	2'864'850.00	1'693'900.00	2'693'900.00	3'693'900.00	
Marge d'autofinancement	1'067'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	1'500'000.00	7'067'000.00
Emprunts supplémentaires	5'000'000.00	-	-	-		5'000'000.00
Réserve pour imprévus		1'500'000.00				1'500'000.00
Dont à déduire :						
Investissements	-4'026'900.00	-4'170'950.00	-500'000.00	-500'000.00	-500'000.00	-9'697'850.00
Solde au 31 décembre	2'864'850.00	1'693'900.00	2'693'900.00	3'693'900.00	4'693'900.00	

3) Passifs transitoires



4) Tableau des emprunts et des intérêts débiteurs 2016-2021

Créanciers	Emprunts			Intérêts débiteurs					
	Montants	Taux %	Échéances	2016	2017	2018	2019	2020	2021
UBS 2007	1'000'000.00	3.35	19.05.2017	33'500.00	13'050.00				
<i>estimation remplacement*</i>		1.50			5'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00
CCS 2008	2'500'000.00	3.45	20.02.2018	86'250.00	86'250.00	122'500.00			
<i>estimation remplacement*</i>		1.50				32'200.00	37'500.00	37'500.00	37'500.00
Retraites Populaires Vie	1'500'000.00	3.05	29.06.2019	45'750.00	45'750.00	45'750.00	23'000.00		
<i>estimation remplacement*</i>		1.50					11'200.00	22'500.00	22'500.00
Postfinance 2015	3'000'000.00	0.35	23.10.2020	10'500.00	10'500.00	10'500.00	10'500.00	8'500.00	
<i>estimation remplacement*</i>		1.50						8'650.00	45'000.00
Postfinance 2015	1'000'000.00	0.38	16.06.2021	3'800.00	3'800.00	3'800.00	3'800.00	3'800.00	1'900.00
<i>estimation remplacement*</i>		1.50							7'500.00
Postfinance 2012	2'500'000.00	1.32	02.09.2022	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00
BCV	7'000'000.00	1.66	01.04.2024	116'200.00	116'200.00	116'200.00	116'200.00	116'200.00	116'200.00
Retraites populaires Vie	1'500'000.00	2.20	30.06.2032	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00
Postfinance	6'000'000.00	2.49	30.09.2033	149'400.00	149'400.00	149'400.00	149'400.00	149'400.00	149'400.00
Crédit Suisse	7'000'000.00	2.60	26.09.2042	182'000.00	182'000.00	182'000.00	182'000.00	182'000.00	182'000.00
Emprunt supplémentaire 2ème semestre 2017	5'000'000.00	1.50			37'500.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00
Résene 2018	1'500'000.00	1.50				22'500.00	22'500.00	22'500.00	22'500.00
Résultat final	39'500'000.00			693'400.00	715'450.00	730'600.00	712'100.00	707'050.00	740'500.00

5) Evolution de l'endettement net

Tableau d'évolution de l'endettement net (en millier de francs)							
Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Endettement net au 01.01.	25'883	25'339	25'361	28'321	30'992	30'992	29'992
Marge d'autofinancement	-1'446	-1'228	-1'067	-1'500	-1'500	-1'500	-1'500
Investissements	902	1'250	4'027	4'171	500	500	500
Endettement net au 31.12.	25'339	25'361	28'321	30'992	29'992	29'992	28'992
Nombre d'habitants au 31.12.	3'602	3'600	3'772	3'807	3'840	3'875	3'900
Endettement net/habitant au 31.12.	7'035	7'045	7'508	8'141	7'810	7'740	7'434
Marge d'autofinancement/habitant au 31.12.	401	341	283	394	391	387	385
Investissements/habitants au 31.12.	250	347	1'068	1'096	130	129	128